



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

13 janvier 2020

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 13 janvier 2020 à 20h00, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire : Michel Lafontaine
Mesdames les conseillères : Hélène Houde
Lise L'Heureux
Messieurs les conseillers : Michel Fafard
Cédric St-Amand
Patrick Pilon
Stéphane Funaro

Les membres présents forment quorum sous la présidence de M. le maire Michel Lafontaine.

Est aussi présente, madame Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire trésorière

(1) Ouverture de la séance

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 20h03

Administration

2020-01-01

(2) Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous, la section affaires nouvelles demeurant ouverte :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Adoption des procès-verbaux des séances ordinaire du 9 décembre et de la séance extraordinaire 12 décembre 2019
4. Dépôt des rapports des dépenses et paiements autorisés et des salaires pour la période du 1er au 31 décembre 2019
5. Approbation de la liste des comptes à payer au 31 décembre 2019 et autorisation de paiement
6. Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses au 31 décembre 2019
7. Comité municipaux-amendement
8. Correction de la résolution 2019-12-242 concernant le mandat à Techni-Consultant pour procéder à la fermeture comptable de l'année 2019 et donner assistance pour le processus de taxation 2020
9. Appui à la Municipalité de Saint-Cuthbert pour la construction d'une toiture sur la patinoire de Saint-Cuthbert



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

13 janvier 2020

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT

10. Autorisation de passage sur le pont de la route des Chars et Rang Sud pour motoneige

HYGIÈNE

LOISIRS ET CULTURE

11. Autorisation de dépense pour les activités culturelles et sportives pour un montant de 75\$ par enfant par année
12. Appui pour le projet de Halte routière à l'Espace Jean-Pierre Ferland
13. Création du Comité de Loisirs et Culture de Saint-Norbert
14. Donner à contrat, l'aménagement architectural du terrain des loisirs pour l'emplacement des jeux d'eau, module de jeux, patinoire, etc

SUIVI ET AFFAIRES NOUVELLES

15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-01-02

(3) Adoption des procès-verbaux des séances du 9 et 12 décembre 2019

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 décembre 2019 et de la séance extraordinaire du 12 décembre 2019, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu lesdits procès-verbaux ;

Il est proposé par madame Hélène Houde
Appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 décembre 2019 et de la séance extraordinaire du 12 décembre 2019, soient adoptés tel que présentés.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-01-03

(4) Dépôt du rapport des dépenses et paiements autorisés pour la période du 1er au 31 décembre 2019

Sur proposition de madame Hélène Houde, appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu que le conseil approuve la liste des chèques émis, déboursés directs, au montant de 55 513.68 \$ et des salaires payés, au montant de 17 108.15 \$ au cours du mois de décembre 2019.

Monsieur le maire demande le vote.



13 janvier 2020

*Municipalité
de St-Norbert*

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-01-04

(5) Approbation de la liste des comptes à payer au 31 décembre 2019 et autorisation de paiement

Sur proposition de monsieur Michel Fafard, appuyé par madame Hélène Houde et résolu que le conseil approuve la liste déposée des comptes à payer aux fournisseurs, datée du 31 décembre 2019, totalisant un montant de 29 251.91\$ et en autorise le paiement.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

(6) Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 31 décembre 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait dépôt au conseil des états comparatifs des revenus et dépenses au 31 décembre 2019

2020-01-05

(7) Comités municipaux-amendement

Il est proposé par monsieur Patrick Pilon, appuyé par Stéphane Funaro et résolu de modifier la résolution 2018-11-219 pour que les membres du conseil suivants soient nommés aux comités, comme suit :

Finances	Lise L'Heureux
Ressources humaines et administration	Michel Fafard, Hélène Houde
Communication et TI	Stéphane Funaro
Service de sécurité incendie	Patrick Pilon
Environnement	Cédric St-Amand, Stéphane Funaro, Michel Fafard
Voirie/travaux publics	Michel Fafard, Hélène Houde
Comité consultatif d'urbanisme et urbanisme	Michel Fafard
ORH La Bonne Aventure	Michel Lafontaine
Loisirs/culture/ Bibliothèque	Hélène Houde, Stéphane Funaro
École Saint-Anne, comité familial	Cédric St-Amand, Lise L'Heureux
Marché fermier	Michel Fafard, Stéphane Funaro
Espace culturel Jean-Pierre Ferland	Michel Lafontaine, Michel Fafard, Stéphane Funaro

Monsieur le maire demande le vote;

La résolution est adoptée à l'unanimité

2019-01-06

(8) Correction de la résolution 2019-12-242 mandat à la firme Techni-consultant pour procéder à la fermeture comptable de l'année 2019 et donner assistance pour le processus de taxation 2020



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

13 janvier 2020

*Municipalité
de St-Norbert*

Il est proposé par monsieur Michel Fafard appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu de mandater la firme Tecni-consultant au tarif horaire de 52.50\$ au lieu de 49.50\$ de l'heure plus 75.00\$ pour le déplacement à chaque présence au bureau, afin d'effectuer le mandat de la fermeture comptable de l'année 2019 et donner assistance pour le processus de taxation et ce, à partir du 1^{er} janvier 2020.

Monsieur le maire demande le vote;
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-01-07

(9) Appui à la Municipalité de Saint-Cuthbert pour la construction d'une toiture sur la patinoire de Saint-Cuthbert

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Norbert a été informé d'un projet de construction d'une toiture sur la patinoire sur le territoire de la municipalité de Saint-Cuthbert ;

ATTENDU QUE la construction d'une toiture sur la patinoire à Saint-Cuthbert permettrait à l'ensemble des municipalités environnantes de participer en toute saison à des activités sportives, culturelles et communautaires ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Cuthbert a la volonté de déposer une demande de subvention intitulée « Construction d'une toiture sur la patinoire » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du gouvernement du Canada dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fafard et SECONDÉ PAR madame Hélène Houde et résolu :

- Que le conseil municipal de Saint-Norbert appuie les démarches de la municipalité de Saint-Cuthbert visant la construction d'une toiture sur la patinoire ;
- Que le conseil municipal appuie également la municipalité de Saint-Cuthbert dans ses différentes démarches de demande de subvention, notamment, dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives*, et ce, aux fins du financement et de la réalisation dudit projet.

Adoptée unanimement

2020-01-08

(10) Autorisation de passage sur le pont de la route des Chars et le Rang Sud pour motoneige

Il est proposé par monsieur Michel Fafard, appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu d'autoriser la circulation de motoneiges sur le pont de la route des Chars et le Rang Sud.



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

13 janvier 2020

Monsieur le maire demande le vote;
La résolution est adoptée à la majorité
Monsieur Cédric St-Amand vote contre

2020-01-09

(11) Autorisation de dépense pour les activités culturelles et sportives pour un montant de 75\$ par enfant par année

CONSIDÉRANT qu'un montant est prévu au budget 2020 pour les activités culturelles et sportives;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par madame Hélène Houde et résolu

De rembourser, à compter du 1^{er} janvier 2020 un montant maximal de 75.00\$ pour l'inscription à une activité culturelle et sportive, par enfant par année. Que le parent devra présenter un reçu officiel détaillant le nom de l'enfant son âge, le nom du cours, le nombre de séances, la période couverte, le tarif du cours. Que l'enfant devra avoir entre 1 mois et 17 ans inclusivement. Et que l'enfant devra avoir assisté à plus de 75% de l'activité. Toutes les demandes seront remboursées au fur et à mesure qu'elles seront présentées avant le 31 décembre de l'année en cours.

Monsieur le maire demande le vote;
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-01-10

(12) Appui pour le projet de Halte routière à l'Espace Jean-Pierre Ferland

Considérant la rencontre avec monsieur Serge Alexandre Demers Giroux, représentant de Sport et Loisirs Lanaudière et le comité de l'Espace Jean-Pierre Ferland;

Considérant que Sport et Loisirs Lanaudière fera la promotion de cette Halte routière récréo-touristique et que monsieur Demers préparera la demande de subvention;

Considérant que pour la Municipalité de Saint-Norbert, le projet de Halte routière récréo-touristique, incluant un stationnement, gazebo, cabinet et abreuvoir, mobiliers urbain, barre d'attache chevaux permettra de mieux faire rayonner Saint-Norbert ;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Stéphane Funaro
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

13 janvier 2020

*Municipalité
de St-Norbert*

D'appuyer le projet de Halte routière récréo-touristique pour l'Espace Jean-Pierre Ferland;

Monsieur le maire demande le vote;
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-01-11

(13) Création du Comité de Loisirs et Culture de Saint-Norbert

Considérant la demande du conseil de créer un Comité de Loisirs et Culture pour Saint-Norbert à partir de janvier 2020;

Considérant que ce Comité sera composé d'élus et de membres de la société civile;

Considérant que ce Comité sera responsable de la création d'activités et/ou événements et de la promotion de ceux-ci;

Considérant que ce Comité travaillera en étroite collaboration avec madame Marie-Claude Pouliot;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par madame Hélène Houde
Appuyé par monsieur Stéphane Funaro et résolu

De procéder à la création du Comité de Loisirs et Culture de Saint-Norbert afin de créer et de promouvoir les activités et/ou événements pour la Municipalité.

Monsieur le maire demande le vote;
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-01-12

(14) Donner à contrat, l'aménagement architectural du terrain des loisirs pour l'emplacement des jeux d'eau, module de jeux, patinoire, etc

Considérant la formation en architecture paysagiste de madame Hélène Blondin;

Considérant que madame Hélène Blondin a déjà mis sur papier des plans d'aménagement pour la Municipalité et qu'elle connaît très bien les besoins de celle-ci;

Considérant qu'un montant de 250\$ lui serait octroyé pour effectuer ces dudit plans;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Stéphane Funaro
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

13 janvier 2020

*Municipalité
de St-Norbert*

De donner à contrat l'aménagement du terrain des loisirs à madame Hélène Blondin pour un montant de 250\$.

Monsieur le maire demande le vote;
La résolution est adoptée à l'unanimité

SUIVI ET AFFAIRES NOUVELLES

(14) Période de questions

2020-01-13

(15) Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Patrick Pilon, appuyé par madame Hélène Houde et unanimement résolu de lever la séance à 20h27

Michel Lafontaine
Maire

Caroline Roberge
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Michel Lafontaine, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Lafontaine, maire